

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE
L'ACTION SOCIALE DU 17 NOVEMBRE 2014

Le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale sont réunis à la suite d'une convocation datée du 7 novembre 2014, accompagnée d'un ordre du jour comportant 1 objet. La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 38 présents

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, Mme HOUDART, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

M. DUPONT, ~~M. TONDREAU~~, M. DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, ~~M. MILLER~~, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. LECOCQ, Mme MOUCHERON, ~~Mme NAHIME~~, M. G. HAMBYE, ~~M. JACQUEMIN~~, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, Mme WAELPUT, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI, ~~Mme WUILBAUT-VAN HOORDE~~, Mme JUDE, M. ANDRE, ~~M. DUFRANE~~, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme DEFRISE, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, ~~Fr. HAMBYE~~, Conseillers communaux

et M. Philippe LIBIEZ, Directeur général faisant fonction.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous propose de prendre place pour que nous entamions les travaux. Voilà, mes chers Collègues, les travaux débutent, alors, d'abord, le Conseil communal uniquement, le procès-verbal de la séance précédente est ici, en l'absence de remarque sur ce PV, il est considéré comme approuvé. En ce qui concerne les présences et les absences. Sont excusés, Mme Khadija NAHIME, M. Fr. HAMBYE et le retard de Mme WUILBAUT-VAN HOORDE.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Voilà, alors, l'ordre du jour appelle la prise d'acte de l'empêchement d'un Echevin, j'imagine qu'il n'y a pas d'objection ?

1^{er} Objet : Conseil communal. Prise d'acte de l'empêchement d'un Échevin. Secrétariat

ADOpte à l'unanimité – 1^{ère} annexe

2^e Objet : Conseil communal. Vérification des pouvoirs – prestation de serment et installation d'un Échevin. Secrétariat

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : La vérification des pouvoirs et la prestation de serment du nouvel Echevin que j'appelle à prêter serment.

M. Jean-Marc LECOCQ, Conseiller : « Je jure fidélité au roi, obéissance à la constitution et aux Lois du peuple belge ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup, je prends acte de votre prestation de serment et vous installe en qualité d'Echevin de la Ville de Mons. Félicitations.

M. Jean-Marc LECOCQ, Echevin : Merci de votre confiance.

ADOpte à l'unanimité – 2^e annexe

3^e Objet : Conseil communal. Formation du nouveau tableau de préséance des membres du Conseil communal. Secrétariat

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Le point 3, donc la formation du nouveau tableau de préséance des membres du Conseil communal, j'imagine qu'il n'y a aucune objection.

ADOpte à l'unanimité – 3^e annexe

La séance du Conseil commun Ville/CPAS s'ouvre avec 55 présents :

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

M. DUPONT, ~~M. TONDREAU~~, M. DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, ~~M. MILLER~~, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, ~~Mme NAHME~~, M. G. HAMBYE, ~~M. JACQUEMIN~~, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, Mme WAELPUT, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI, ~~Mme WUILBAUT VAN HOORDE~~, Mme JUDE, M. ANDRE, ~~M. DUFRANE~~, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme DEFRISE, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, ~~Fr. HAMBYE~~, Conseillers communaux

et M. Philippe LIBIEZ, Directeur général faisant fonction.

Mme C. BOUCHEZ, Mme C. CONKA, Mme M-C. DIEU, Mme A. DRUGMANT, M. E. GHILAIN, M. A. LECOCQ, M. C. PENNINCK, M. F. PIRMEZ, Mme L. POURBAIX, M. S. QUIEVY, M. B. SAMAWI, M. T. SIMON, Conseillers du CPAS et

M. Didier PETITJEAN, Directeur général du CPAS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Mes chers Collègues, nous passons directement alors à la séance du Conseil commun Ville/CPAS.

J'invite les Conseillers CPAS à s'installer. Je cède sans transition la parole au Président du CPAS qui je pense va nous entretenir notamment du Plan Stratégique Transversal du CPAS.

M. le Président, je vous en prie.

Entrée de MM. TONDREAU, MILLER, JACQUEMIN, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE et M. DUFRANE = 43 présents.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le Bourgmestre, donc, chers Collègues, Chers membres du public, effectivement, une fois par an, il y a une réunion commune Ville et CPAS et cette année, nous avons décidé de prendre comme thème le Plan Stratégique Transversal. Le Plan Stratégique Transversal du CPAS, qu'est qu'un Plan Stratégique Transversal, vous avez vu, c'est quelque chose qui est déjà opérationnel dans certaines communes qui sera vraisemblablement obligatoire à partir de 2018 et au niveau du CPAS, on a décidé de prendre l'avance. C'est un programme qui vise à planifier, organiser, suivre et faire évaluer toutes les décisions, donc, on a repris les Axes Stratégiques dans une politique qui est une politique qui sera évidemment pluriannuelle.

Alors, pourquoi est-ce qu'on a décidé faire cela maintenant, simplement parce que vous vous rendez bien compte, on en parle beaucoup au niveau des CPAS, on est quand même dans un momentum au niveau du CPAS qui est relativement alarmant puisqu'on sait bien qu'on va avoir plus de dossiers : 5, 10, 15, 20% de dossiers ? Et surtout qu'il y a une diminution des fonds et des subsides (APE, Maribel, Pension, Finances des Villes, la politique des homes, le financement des Articles 60), bref, des tas de questions mais nous avons une certitude, c'est qu'on va avoir plus de travail et plus de travail avec généralement moins de moyens financiers, c'est la raison pour laquelle, on a décidé de travailler de manière participative et selon la technique du Bottom Up qui est assez classique maintenant dans les modes de constitutions des Plans Stratégiques et ceci est parti de la rencontre que nous avons eu avec des assistants sociaux en début d'année où ils se rendaient bien compte que le travail devenait de plus en plus difficile, qu'ils étaient déjà en surcharge et qu'ils se demandaient comment l'année prochaine ils pourraient assumer, donc, résultat, fort de cette analyse, nous avons demandé aux différents services et aux niveaux départements de réaliser l'analyse SWOT, c'est-à-dire, déterminer quels sont les atouts, les faiblesses, les opportunités, les menaces dans chacun des services et des départements et à partir de là, on leur a demandé de retranscrire cette analyse au niveau du Plan Stratégique qui était proposé évidemment au niveau du CPAS, au niveau du Conseil de l'Action Sociale et maintenant, on vous en fait part ici. Et puis, c'est très bien de faire un Plan Stratégique, cela a pris beaucoup de temps, beaucoup d'énergie au niveau des services, je crois qu'il faut remercier les agents parce qu'ils étaient vraiment très volontaires dans cette démarches. On a défini des priorités et ceci dans le but de réaliser la lettre des missions du Directeur général parce que c'est une obligation au niveau maintenant

du Code de la Démocratie, le Directeur général doit avoir une lettre de mission ensuite il faudra suivre tout cela au sein des comités, groupes de réflexion et actualiser régulièrement ce Plan en fonction des contraintes, nous allons bientôt présenter le budget au niveau du CPAS, nous discuterons le mois prochain, ici, des budgets Ville et CPAS et on sait bien que les contraintes financières viendront influencer ce Plan Stratégique ainsi que le Plan de Gestion qui est à définir ensemble. Les objectifs institutionnels en matière sociale, on les a repris en 5 grands objectifs stratégiques :

- répondre aux besoins ;
- être accessible ;
- promouvoir l'égalité des chances puisque l'égalité des chances, c'est un élément que nous traitons au sein du CPAS ;
- favoriser l'émancipation ;
- et promouvoir le lien social

Au niveau de la dia suivante, le Management, donc, on a surtout travaillé au niveau du management et une des constatations qui est revenue de l'ensemble des différents départements, c'est que nous avons effectivement des logiciels mais ces logiciels, on les utilise insuffisamment parce que généralement, quand on utilise 50 % d'un logiciel, on en utilise déjà beaucoup, donc, là, il y a vraiment un besoin, une volonté de formation pour optimiser leur utilisation. Promouvoir la participation de chaque agent, c'est ce qu'on a fait parce que toutes les procédures de travail sont à revoir, effectivement, chaque fois qu'il y a des contraintes, on pratique généralement, la technique de la lasagne, on remet une couche, on remet une couche, les dossiers, ils augmentent de manière inconsidérée et il faut vraiment revoir ce mode de fonctionnement, c'est ce qui a déjà été fait au niveau du social et on espère que grâce à ce travail, d'économiser 10 % de temps dans la gestion des dossiers. Quelques exemples, parce que bon de la théorie, passons à la pratique. Par exemple, au niveau du département social, optimiser les aides, qu'est que cela veut dire, c'est notamment un objectif opérationnel, augmenter la qualité de la mise à l'emploi, augmenter la qualité de la mise à l'emploi, cela nécessite différentes actions qui sont reprises in extenso dans le gros document que vous pouvez consulter mais cela veut dire notamment assurer la formation des tuteurs parce qu'il ne suffit pas de mettre du personnel notamment Article 60 dans des services, ce qui compte, c'est d'avoir une excellente collaboration avec les personnes qui au sein des services suivent l'évolution de nos stagiaires. Augmenter le partenariat interservices, c'est-à-dire créer des réunions de réseau. Quelques actions plus visibles et bien par exemple, c'est la lisibilité des décisions pour que nous ne soyons pas condamnés lors des recours par

les tribunaux, on a des obligations légales qui font que les documents sont de plus en plus complexes, s'ils ne l'étaient pas, nous serions déboutés au niveau du tribunal mais ce qui fait que le document devient très difficilement lisible et ce qu'on veut aussi surtout c'est que ces documents soient lisibles par les personnes à qui ils sont destinés. Nous avons des projets qui sont en cours dont on peut discuter, vous connaissez la recyclerie qui se développe, on va même passer en E-commerce dans le courant de l'année. Le Plein Air, je crois qu'il y a une question aujourd'hui concernant le Plein Air, cela nous permet de recentrer sur un bâtiment différents services, nous faisons une économie de 8 autres bâtiments que nous pourrions revendre et le projet SOREAL qui est le projet de redistribution des invendus, cela, c'est un bel exemple de beaux projets qui en principe commence avec des subsides et on vous dit que cela ne vous coûtera rien et puis généralement, l'année suivante, vous vous rendez compte que le rien devient quelques dizaines de milliers d'euros si on n'y prête pas attention. Alors, des exemples à mener au niveau du département Jeunesse, c'est de diminuer le prix des places d'accueil de la petite enfance, on a rentré tout un dossier au niveau de l'ONE pour essayer de diminuer ce prix, on espère pouvoir augmenter les places mais tant que les places nous coûtent aussi chères dans le cadre du Plan de Gestion, on verra bien si on peut augmenter le nombre de places et de combien pourrions-nous les augmenter et ce qu'on veut surtout, c'est diminuer le coût énergétique de ces bâtiments qui ont déjà pas mal d'années. Hébergement des aînés, dans l'hébergement, ce qui est une problématique pour laquelle on veut être vraiment très opérationnel, c'est le fait qu'à l'heure actuelle, il y a de plus en plus de cas de démence au sein de nos institutions et c'est un phénomène qui va s'accroître puisque les gens rentrent en maison de repos de plus en plus tard avec ce genre de problématique, cela nécessite des formations à l'accompagnement de qualité. La démarche qualité est en cours et comme vous le savez on a toujours la nouvelle résidence du Bois d'Havré qui va commencer et aussi notre nouveau home si la Région wallonne est encore à même de pouvoir nous donner des subsides, là, on attendra 2017 pour voir ce qu'il en est de la politique de la Région wallonne en cette matière. Au niveau des Aînés aussi, le maintien à domicile est quelque chose de fondamental, vous connaissez le service ACASA, on pourrait en rediscuter si vous le souhaitez lors du prochain Conseil puisque ce sera le Conseil budgétaire. Nous voulons développer l'habitat groupé, c'est-à-dire des habitats qui reviennent moins chers que les résidences-services, résidences-services, il faut savoir que cela coûtent entre 1200 et 1300 euros par mois, cela veut dire évidemment plus que bon nombre de pensions à l'heure actuelle et l'habitat groupé a cet avantage de pouvoir offrir un hébergement probablement au niveau de 700 euros la place. Ce projet nous l'avons rentré avec Toit et Moi au niveau de la Cité

d'Epinlieu et on va transformer une de nos habitations en périphérie de notre résidence du Bois d'Havré. Lutter contre le déterminisme social, il faut savoir et cela va en collaboration avec le point suivant, c'est que de plus en plus, on a des problèmes au sein des familles que nous suivons, des problèmes d'hygiène, des problèmes d'enfants qui ne vont pas à l'école et dans ces familles à problèmes, il faut vraiment investir pour éviter que le cycle ne se reproduise, on a maintenant, bien sûr des petits enfants de personnes que l'on a déjà hébergé au niveau de notre cité qui eux-mêmes sont à la cité, c'est vraiment un domaine sur lequel on veut être opérationnel, c'est un domaine évidemment pluriannuel. Département des Ressources humaines, vous savez que si on veut être opérationnel, il faut mieux gérer le temps de travail et notamment le temps de présence, alors, il ne suffit pas de dire on fait du contrôle médical, il faut qu'il soit efficace, il faut aussi une anticipation, c'est-à-dire analyser, cerner les causes et mettre en place une politique au niveau du personnel, un accompagnement et c'est pourquoi, nous avons décidé de développer un pôle particulier au niveau de notre GRH avec gestion prévisionnelle des emplois, des compétences, un nouvel intranet, et surtout continuer cette gestion participative. Les Marchés publics, c'est un domaine plus particulier mais là on travaille beaucoup en synergie avec la Ville et aussi avec Ambroise Paré. On augmente les possibilités de travail avec les centrales d'achat mais un des objectifs, c'est d'augmenter les clauses sociales, augmenter les clauses de développement durable, et puis même si on travaille avec des centrales d'achat, faut pas oublier le commerce local et trouver l'adéquation entre la performance, la diminution du coût et aussi faire vivre le commerce local, c'est vraiment parfois des décisions qui sont antinomiques mais qu'il faut être capable de gérer. Alors dernier projet dont je voulais vous parler mais bon, on a la même chose que pour l'égalité des chances, on a la même chose pour le patrimoine, on a la même chose pour tous les départements, c'est le département informatique où là effectivement la gestion par projet et la gestion du Plan Stratégique existent depuis longtemps, c'est l'ensemble des différents projets qui sont en cours, qui sont communs entre la Ville et le CPAS et là aussi nous travaillons actuellement sur un nouveau logiciel social qui sera proposé par la firme CIVADIS, on espère avoir cela dans le courant de l'année prochaine. En conclusion, donc, je crois que ce qui est vraiment important de retenir, c'est que c'est vraiment un gros travail participatif qui a été fait sur base volontaire avec le personnel, si nous n'avons pas l'adhésion du personnel pour cette transformation, cette mutation, cette augmentation de l'efficience, il ne suffit pas que le Président, le Directeur général pensent pour que cela percole et que ce soit opérationnel même si le Directeur général est très performant et opérationnel mais c'est vraiment l'adhésion du personnel dans cette mutation et je crois que tout le personnel du

CPAS, que ce soit dans les homes, ACASA ou au niveau de l'Aide sociale, considère que eux aussi ils ont des responsabilités dans cet investissement qui était vraiment important et puis, ce sera le contrat d'objectifs, ce sera la gestion par projet et surtout un suivi parce que ce travail-ci, ce n'est pas l'habitude évidemment ni de la Ville, du CPAS de vous proposer des travaux qui sont incomplets, qui ne sont pas finis, c'est un travail qui sera évidemment revu plusieurs fois sur l'année, notamment après que nous ayons passé le budget notamment après que nous ayons défini le Plan de gestion, c'est à ce moment-là, que nous définirons les priorités et que nous les mettrons en perspective parce que tout cela, pourrait être planifié aussi puisqu'un nouveau logiciel arrive qui sera en connexion avec la comptabilité et en connexion aussi avec le planning des décisions et le suivi échancier, donc, c'est vraiment, je crois, une nouvelle dynamique qu'on veut impulser au niveau de notre institution parce que je crois qu'effectivement notre force et je crois que c'est la même chose aussi au niveau de la Ville, c'est la qualité du personnel et sa volonté de continuer à être au service au mieux des citoyens montois, voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. le Président pour ce brillant exposé. Qui souhaite prendre la parole ? On va commencer peut-être par les Conseillers communaux, je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Donc, M. le Président du CPAS, il y a évidemment de bonnes choses dans ce plan comme par exemple, les habitats groupés pour les Aînés mais aussi le développement de la recyclerie en matière de développement durable ou encore l'amélioration du service informatique mais malheureusement nous devons constater que derrière certains termes utilisés comme par exemple optimiser les performances, ce cache une augmentation de la pression sur les travailleurs du CPAS. On va devoir faire mieux – vous l'avez dit – avec moins de moyens, donc, on va demander aux travailleurs par exemple de gérer 10% de dossiers en plus, nul doute que cela aura un impact sur la qualité du service rendu, d'ailleurs, nous notons une contradiction dans ce plan qui veut à la fois lutter contre l'absentéisme mais qui demande un effort de 10% supplémentaires dans la gestion des dossiers. Pensez-vous qu'augmenter la pression sur les travailleurs sera efficace pour lutter contre l'absentéisme, permettez-nous d'en douter. D'autre part, nous savons malheureusement déjà que la dotation de la Ville au CPAS n'augmentera pas en 2015 malgré l'exclusion de nombreux jeunes des allocations d'insertion, selon nous, la compensation du fédéral dont nous n'avons à ce jour encore aucune garantie ne suffira pas à pallier à l'augmentation du nombre de demandes de RIS. Cela aura inévitablement un impact négatif sur l'Action sociale et c'est justement cela le problème, comment pourrions-nous accepter que l'austérité frappe

l'action sociale, s'il y a bien un secteur qui doit être préservé de l'austérité, c'est bien celui de l'Action sociale, celui des plus faibles d'entre nous qui galèrent déjà au quotidien. Nous demandons au Collège de revoir sa copie pour le budget de 2015 et d'augmenter sa dotation au CPAS, bien sûr, nous avons déjà entendu que la Région wallonne imposait aux communes de ne pas augmenter cette dotation et que c'était même imposé par l'Europe d'ailleurs mais toutefois nous estimons qu'étant donné que ces règles régionales et européennes ont été instaurées par vos Partis, rien n'empêche vos Partis de les modifier, arrêtons avec le fatalisme. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Y a-t-il d'autres conseillers communaux, oui, je vous en prie.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre, simplement, au nom du groupe, nous souhaiterions féliciter le travail réalisé par le CPAS puisque c'est un travail d'ampleur, je dirais un travail qui innove sur le plan de la Région puisqu'on est une des rares villes je pense même qu'on doit être la première à s'être doté d'un tel outil, on voit que le travail réalisé par le CPAS de Mons est extrêmement important et le Président a eu raison de rappeler le contexte budgétaire dans lequel nous évoluons, alors, j'entends des remarques que l'on peut tout à fait comprendre et qui sont légitimes mais il faut bien se rendre compte que si des efforts budgétaires ne sont pas faits que ce soit au niveau du CPAS ou de la Ville, nous pourrions mettre en péril l'ensemble de ces outils et donc, je crois que la responsabilité politique, ce n'est pas nécessairement faire toujours ce qu'on veut mais c'est en tout cas faire le maximum pour préserver une qualité de vie, une qualité de service et donc, dans ce cas-là, l'ensemble des économies qui sont menées le sont et on a pu le voir grâce à un outil comme le PST le sont dans un but justement de préserver ces outils et de ne pas avoir des coupes irrationnelles en disant moins 15 % demain et après on n'en parle plus, donc, bravo pour ce sens de responsabilité et je crois que tous ensemble, majorité, opposition, nous devons avoir en tête cet impératif de faire des efforts mais que ces efforts touchent le moins possible les citoyens, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. le Conseiller. Y a-t-il d'autres interventions, oui je vous en prie M. MILLER.

M. Richard MILLER, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Juste un mot pour demander d'excuser notre retard, on a vraiment fait tout ce qu'il fallait pour essayer d'arriver à l'heure et nous sommes vraiment désolés d'être arrivés avec un petit quart d'heure de retard. Je tenais à présenter nos excuses.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est très gentil, les excuses sont acceptées.

M. Richard MILLER, Conseiller : Merci, je n'en doutais pas.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je commençais à angoisser sur la majorité mais ça va, je suis rassuré de vous voir assis.

M. Richard MILLER, Conseiller : Il y a quelques travaux sur l'autoroute et donc voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Donc, voilà, je peux me détresser.

M. Richard MILLER, Conseiller : Soyez à l'aise M. le Bourgmestre, pas de problème.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous remercie. Oui Maxime.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Merci beaucoup M. le Bourgmestre. M. le Président du CPAS, le groupe socialiste tient tout d'abord à vous remercier pour la présentation que vous venez de nous proposer mais également pour celle tenue en toutes commissions qui a fait l'objet de nombreux échanges de grandes qualités. Nous tenons également particulièrement à souligner la démarche de réalisation d'un Plan Stratégique Transversal. Contrairement aux Villes et Communes et vous l'avez rappelé, les CPAS ne sont pas légalement contraints à réaliser un PST, toutefois, aujourd'hui, vous en présenter un, ce qui est je pense, un gage non seulement de votre gestion responsable tant sur le plan financier qu'humain mais aussi quelque chose d'extrêmement louable, ce qui nous semble mériter également indiscutablement l'attention, c'est la démarche participative qui fut la vôtre. Vous avez été soucieux en effet d'intégrer l'ensemble de votre personnel à cette démarche et ce depuis près d'un an. Le résultat de ce travail que vous nous proposez aujourd'hui, sous la forme d'une analyse SWOT, il mérite d'être souligné, je pense quasiment unanimement. J'ai d'ailleurs pu dialoguer assez longuement avec différentes personnes travaillant au sein du CPAS et toutes m'ont fait part de leur grande satisfaction au niveau de la prise en considération de leur avis dans la réalisation de ce plan, je tiens encore une fois à vous en féliciter. Et puis, vous l'avez justement rappelé, c'est n'est qu'avec l'adhésion de l'ensemble du personnel que le CPAS pourra faire face aux nouveaux défis qui se profilent et les défis sont nombreux. L'année 2015 si elle fait écho à une dimension festive au sein de nos rues, elle n'a pas forcément la même sonorité au sein du CPAS, pour cause, c'est à cette date qu'émargent les personnes n'ayant plus la possibilité d'avoir recours à des allocations d'insertion, vous voilà donc, face à une inconnue de taille, celle de l'augmentation du nombre de dossiers, si vous disposez d'estimation, il reste néanmoins compliqué de déterminer précisément le volume exact d'augmentation auquel vous allez devoir faire face. Conjointement à cette échéance et vous l'avez très justement encore une fois rappelé aujourd'hui, le CPAS doit également composer avec différents niveaux de pouvoirs, tels que les budgets communaux, les décisions régionales et fédérales, en clair, il vous est aujourd'hui demandé de faire plus et souvent avec moins,

c'est à ce titre que l'importance d'un PST prend tout son sens. Dans un contexte social très compliqué donc, le fait que le CPAS puisse se doter d'un véritable outil de gouvernance doit être souligné et encouragé. Vous pouvez désormais davantage anticiper les enjeux ainsi que répondre encore plus adéquatement aux requêtes des citoyens. Vous disposez donc, M. le Président d'un bon outil, vous le rappeliez en toutes commissions, son but n'est pas d'être un document sacré, que l'on placerait dans une armoire et qui resterait ensuite silencieux. Il est amené à être modulé encore amélioré et j'en veux pour preuve votre explication en toutes commissions sur l'apport de la firme IMIO notamment quant au logiciel PST qui sera déployé dans les prochains jours. Et puis, enfin, j'en termine, je profite de ma prise de parole pour vous encourager et ce au nom du groupe socialiste à la poursuite des projets oh combien important que vous évoquiez il y a un instant tel que par exemple, le projet lié aux invendus en collaboration avec la Ville de Mons qui est opérationnalisé par vos soins ou encore le projet de la recyclerie, on vient de l'aborder avec ces dits commerces. Et puisque vous nous proposez aujourd'hui, un plan concret qui nous donne des outils adaptés pour faire face aux enjeux du futur, M. le Bourgmestre et M. le Président du CPAS, nous vous remercions.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Alors les Conseillers CPAS. Oui, je vous en prie.

Mme Laurence POURBAIX, Conseillère au CPAS : M. le Bourgmestre, M. le Président, chers Collègues, le Conseil communal Ville/CPAS est toujours une belle occasion de mettre en valeur l'action sociale. Cette année, l'ordre de jour nous amène à prendre connaissance du Plan Stratégique Transversal. Il est particulièrement intéressant que tout décideur, tous les membres du Conseil communal puissent prendre connaissance de ce travail et ce, afin d'avoir une meilleure connaissance de la situation de notre CPAS et de la manière dont il fonctionne. J'en profite en tant que Conseillère CPAS pour interpellier le Collège communal et lui demander son positionnement face au nombre croissant des missions qu'il confie au CPAS mais qui ne sont pas de son ressort. Vu la situation délicate de l'institution et les conséquences des mesures prises au Fédéral et qui vont nous impacter dès ce mois de janvier, il me semble opportun de vous interroger sur votre positionnement face à cette situation. Au niveau du Plan Stratégique Transversal, je voudrais rappeler que celui-ci a été fait en collaboration avec tous les services et les agents du CPAS afin de redéfinir le positionnement de chacun pour un meilleur fonctionnement. Il s'agit d'un bon état des lieux de tous ces services aux citoyens et nous nous rendons compte de leur travail accompli et de leur volonté commune vers un meilleur professionnalisme, ce que nous saluons. Ce qui nous apparaît comme une bonne initiative et de bon sens en ces périodes budgétaires difficiles, mais nous regrettons cependant

qu'il faille attendre une situation difficile pour se remettre en question et tendre vers plus d'efficience. Dans ce Plan Stratégique Transversal est également abordé les différentes actions à mener. Les différentes stratégies chacun des services veut entreprendre et déployer et ce dont l'objectif est d'apporter la meilleure aide possible aux citoyens qui se trouvent dans un état de besoin. Ces professionnels ont fait un travail remarquable pour ce PST et il y a eu un beau repositionnement de chacun par rapport à sa propre fonction et une prise de recul suffisante afin de pouvoir identifier les lacunes et enfin, trouver des pistes de solutions. Cependant, si nous saluons la démarche, il n'en reste pas moins qu'en fine l'objectif est de demander à ces professionnels de travailler plus avec moins de moyens. Efficience : ok, les pertes de service ou de qualité : pas d'accord. Il serait donc nécessaire de procéder à une évaluation de la situation et ce dès l'année prochaine. Nous souhaitons également souligner que le CPAS, s'est davantage tourné vers le travail en réseau et a développé le travail de partenariat notamment avec le secteur associatif ce dont nous nous réjouissons. L'occasion pour nous de rappeler que nous sommes toujours en attente de l'application de la charte associative que le Conseil a voté il y a presque trois ans. Enfin, nous voulons mettre en avant que beaucoup d'améliorations ont déjà été faites tant au niveau du Service de Gestion financière que de l'égalité des chances mais nous tenons à rappeler qu'il reste un long chemin à parcourir. Nous sommes tous conscients des problèmes que vous rencontrez, les assistants sociaux et de manière indirecte tous les services du CPAS mais qu'allons nous faire par rapport à l'augmentation importante qui s'explique par les réformes du chômage et les augmentations attendues du nombre de bénéficiaires. Quel est le nombre pris en considération par le CPAS monois alors que dans la presse nous avons des estimations entre 20.000 et 55.000 exclus du chômage en 2015, ceci sans compter les demandes diverses qui vont probablement exploser. Nous sommes tous conscients de cette augmentation depuis de nombreux mois mais augmenter le revenu d'intégration sociale semble parfois dérisoire aussi face à une telle situation catastrophique et il faut être vigilant au travail que vont faire tous les membres du CPAS et en tout cas les assistants sociaux par rapport à la situation catastrophique qui arrive dès janvier 2015. Nous avons demandé à M. BARVAIS qui est Président du CPAS d'avoir un bilan à partir de janvier, un bilan de l'évolution des nouveaux dossiers qui vont arriver au niveau du CPAS et je pense que cela c'est un travail sur lequel il faut vraiment s'attacher pour voir un peu l'évolution et voir ce qu'on pourrait mettre en place pour les assistants sociaux qui vont faire face en première ligne à toutes ces demandes. Merci beaucoup de votre attention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. Je vous en prie.

M. Samuel QUIEVY, Conseiller au CPAS : Bonsoir à tous. Je m'exprimerai au nom de mes collègues aussi Ecolo. Tout d'abord, nous tenons à féliciter et remercier les services pour la démarche qui a été accomplie, la démarche participative. On voit dans le document qu'il y a eu une certaine confiance envers les autorités et on espère bien entendu qu'il y aura un retour envers les services. La démarche participative, elle est évidemment très importante pour nous parce que sans prise en compte du personnel on ne peut pas avancer. C'est la troisième fois que j'entends le discours de M. BARVAIS, j'entends enfin, une prise en compte d'un monitoring et d'une évolution, j'ose espérer que c'est en écoutant mes remarques, je me plais à y croire en tout cas que cela a été pris en compte. Evidemment le groupe Ecolo sera attentif à cette évolution et ne se satisfera pas comme on a pu l'entendre d'un monitoring, ah et bien, nous sommes désolés, il n'y a pas de sou. Ce n'est pas comme cela que l'analyse SWOT a été conçue et on ne pourra pas sans satisfaire. S'il est possible d'avoir pas mal de sous et de demander des prêts pour un stade de football, il nous semble plus qu'important qu'on puisse demander auprès de la tutelle un budget conséquent pour construire notamment par exemple une nouvelle maison de soins, de repos qui puisse être un peu plus digne que la BMB actuelle qui a passé son temps. J'ai interpellé en commission mes collègues, Conseillers communaux sur la nécessaire prise de conscience que le CPAS prend beaucoup de missions qui normalement ne sont pas à sa charge ou en tout cas ne fait pas partie de la Loi de 76 sur les CPAS notamment les crèches et anciennement Affaires sociales. Nous regrettons que le futur budget que nous voterons ici jeudi, je ne doute pas qu'il passera, on en discutera mais que l'enveloppe dorénavant soit fermée, donc avant le déficit des crèches et des Affaires sociales apparaissait au budget et était compensé par la Ville, maintenant, pour information, pour ceux qui ne le savent pas, on va passer à une enveloppe fermée, donc, une place de crèche, c'est 4.000 euros par an, j'entends avec grand plaisir d'ailleurs que la Ville en partenariat avec le CPAS a rentré des dossiers pour augmenter le nombre de places qui est largement insuffisant dans cette commune, si on veut 50 places de plus, c'est 200.000 euros par an tout simplement et voilà, j'en appelle à votre conscience politique de Conseillers communaux d'interpeller vos Echevins au sein du Collège où se passe les discussions politiques sur les arbitrages budgétaires, donc, si on veut une qualité de travail sans surcharger le personnel qui est déjà au bout, on a déjà rogné l'os, cela fait trois ans où il y a un certain nombre de non-renouvellement, on veut augmenter le nombre de dossiers sociaux de 10%, c'était pris en compte à 10% : ok mais il n'y a pas d'augmentation de l'aide sociale et il n'y a surtout pas d'augmentation de personnel, je crois que c'est un peu ne pas prendre en considération le boulot exceptionnel que fait le personnel et donc, j'en appelle aux Conseillers communaux

d'interpeller, de jouer votre rôle, vous avez été élu par la population, de jouer votre rôle et d'interpeller vos Echevins respectifs pour les arbitrages budgétaires. Merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment, d'autres souhaitent s'exprimer ? Je vous en prie.

Mme Annick DRUGMANT, Conseillère au CPAS : M. le Président, beaucoup de choses ont déjà été dites, ces choses valorisent bien entendu le travail du CPAS. Le CPAS poursuit depuis plusieurs années son travail avec rigueur, responsabilité et détermination mais aujourd'hui, moi, je tenais en tout cas à mettre à l'honneur le personnel, à lui dire merci pour son professionnalisme surtout, merci à tous ces agents qui soit responsables de départements, qui soit travailleurs sociaux, qui soit éducateurs, infirmiers, agents administratifs et tous les autres, tous partagent la même vision qui est en tout cas d'améliorer le mieux-être du citoyen, alors, ce Plan Stratégique Transversal a pu voir le jour parce que justement chaque service a pu réévaluer et réinterroger ses pratiques de travail et donc, cette mobilisation du personnel et ce déploiement d'énergie permettra dans un futur proche au CPAS d'être plus performant et de pouvoir réaliser des économies, alors cet outil de nouvelle gouvernance locale est pertinent, judicieux, très intéressant mais pour moi, il n'est pas suffisant en soi. Je pense que le CPAS ne peut être vraiment qu'un réel levier contre la précarité et la pauvreté à partir du moment où on mettra au cœur de l'action sociale les travailleurs sociaux davantage sur le terrain pour qu'ils puissent aider de manière plus efficace et plus rapide les personnes en difficulté. Je pense M. le Président et vous serez d'accord avec moi que nous ne pourrons et ne réussirons notre mission que si nous ne faisons pas, en tout cas, de ces agents et de ces travailleurs sociaux des managers de dossiers mais qu'ils puissent, en tout cas, permettre aux allocataires sociaux d'aujourd'hui de sortir le plus tôt possible du circuit de l'aide sociale et de devenir des citoyens actifs et responsables. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup Mme la Conseillère. Encore une intervention, je vous en prie.

M. Bouchaïd SAMAWI, Conseiller au CPAS : M. le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs des Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je ne vais pas vous dire tout ce qui a été dit mais mon intervention va être axée sur la transversalité. C'est avec détermination que le CPAS de Mons s'est inscrit dans une vision à long terme qu'il convient de mettre en œuvre un programme, c'est le Programme Stratégique Transversal qui a été exposé par M. Marc BARVAIS, le Président du CPAS, qui est une première dans la gouvernance locale de notre CPAS. C'est un document stratégique qui nous aide à mieux programmer nos politiques communales en développant une culture de la planification et de l'évaluation. Sa

transversalité n'est pas limitée au CPAS par contre, il constitue tout le long de cette mandature communale la croix de transmission de la qualité du service rendu, des concertations internes avec les différents services et des actions s'amorcent actuellement pour permettre davantage un décloisonnement et un meilleur dialogue entre collègues, entre administrations administrées, entre autorités et administrations. Il y a toujours plus d'idées dans deux têtes que dans une et il va de soi, en effet, que la concertation et l'ouverture permettent de fournir un service de qualité dans une ambiance plus constructive et souvent pour un moindre coût. La volonté de passer de l'intention à l'action, c'est dans cette optique de management positif que le CPAS a mis son énergie dans l'intérêt de toutes les citoyennes et citoyens montois. Pour le futur, le CPAS compte bien mettre en œuvre son énergie pour développer davantage de synergies Ville/CPAS qui sont devenues aux fils des temps plus naturelles et qui s'avèreront utiles pour un meilleur service au citoyen ainsi que l'application des Conseillères et Conseillers présents avec leur réflexion, en interne, dans les comités de réflexion que dans les différents conseils d'administration locaux pour une stratégie locale intelligente. Ces énergies renforcent mutuellement des services transversaux indispensables au bon fonctionnement de nos institutions pour faire l'analogie avec la première lettre des mots transversal qui est le T, la barre verticale du T correspond à l'expertise des activités spécifiques de chaque institution et service, libérés de toute contrainte et qui se développent progressivement par la synergie. La barre horizontale symbolise la maîtrise des connaissances générales des préoccupations de nos citoyens. Exemples des synergies, assumer d'une manière plus professionnelle et plus sûre comme l'informatique, les marchés publics et les travaux. Une évaluation de l'objectif des synergies et de leur efficacité ainsi que la mise en place des projets est une priorité qui mène vers le processus d'amélioration continu. La volonté manifestée est clairement de collaborer, coopérer davantage pour une meilleure efficacité, un meilleur service aux citoyennes et citoyens montois et parfois pour favoriser des économies d'échelle qui deviendront indispensables à terme. Nous sommes dans un processus de développement durable. Permetts-moi d'ouvrir une parenthèse qui concerne la génération future, notamment en termes d'éducation, ce domaine d'action vise à regrouper l'ensemble des mesures qui sont ou seront prises en faveur de l'épanouissement scolaire au extrascolaire d'un enfant en plus d'un enseignement communal de qualité qu'il convient de préserver et de développer, le défi futur de la Ville sera bien évidemment de répondre aux besoins croissants d'une ville en pleine évolution vers un bien-être des enfants et leurs parents. Dès son accès dans une crèche, en partenariat avec le secteur associatif, le CPAS est en pleine réflexion pour offrir un panel d'activités éducatives diversifiées au profit des enfants de l'entité. Le projet de

la création d'une crèche est une priorité pour nos citoyens, ce projet nécessite des moyens matériels, financiers et ressources humaines. Ceci nous amène au financement et au budget. Dans les avenir qui arrivent, une équation quasi impossible sera à résoudre pour la plupart des villes de Wallonie. Faire plus avec encore moins. Une gestion rigoureuse est nécessaire. Le CPAS est sans cesse à la recherche de subsides émanant des autorités supérieures et en adoptant des budgets à la réalité qui font néanmoins la part belle aux projets ambitieux et apportant une plus-value pour le citoyen. Le CPAS compte encore une fois miser sur les synergies, les transversalités pour rationaliser au mieux les dépenses communales et ainsi faire plus avec moins. Notre volet interne de notre administration n'est de bonne action publique qu'avec une administration efficace dans laquelle le personnel s'implique et se sent bien. Véritable clef de voûte de notre Programme Stratégique, les femmes et les hommes qui ont contribué au développement de ce Plan Stratégique et qui œuvrent au bon fonctionnement de l'administration contribueront à la bonne réalisation de toutes les actions projetées. C'est ainsi que des domaines d'actions prioritaires ont été envisagés allant dans le sens d'un management axé sur les résultats et les projets. Le premier axe est déterminant car il vise à donner naissance à l'action administrative, à savoir le service au public avec une gestion efficace et efficiente notamment toute l'implication du programme informatique dans le Programme Stratégique. L'action deux est consacrée à l'ensemble des ressources humaines de manière transversale en plus d'une implication et d'une véritable motivation, il sera demandé à chaque membre de l'administration de se sentir concerné et fier de son administration. Les moyens pour y arriver devront bien évidemment être mis en œuvre, cela passera par du recrutement de qualité, des plans de formation et du management participatif faisant la part belle à la responsabilité des chefs de services. Le domaine d'actions numéro trois quant à lui vise à l'ouverture et au décloisonnement, si les dirigeants d'hier construisaient des murailles, ceux d'aujourd'hui - et le CPAS en est la preuve - mettent tout en œuvre d'abattre ces murs pour construire des ponts. Il s'agit-là de la parfaite synthèse de l'évolution de notre administration au sens large. Avec la Ville, l'objectif sera d'apporter une nouvelle culture dans la façon d'aborder les projets ou la résolution du problème en totale coopération. Les ponts seront construits pour une meilleure efficacité de nos actions. Avec ce programme interne, l'ensemble des matières qui touchent le fonctionnement du CPAS en relation étroite avec ces partenaires aura été brossé en vue de rendre celui-ci plus efficace et performant dans un souci constant d'amélioration continue au service de nos citoyennes et citoyens montois. Je clôturerais avec une pensée de Francis Scott : « il faut avoir des rêves assez grands pour ne

pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit ». Merci, M. le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs des Echevins, Mesdames, Messieurs les Conseillers, merci de m'avoir écouté.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous en prie et merci à vous. Y a-t-il d'autres interventions ? Puis je considère que tout le monde a eu l'occasion de s'exprimer et demander à M. le Président de bien vouloir répondre, merci beaucoup.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le bourgmestre, donc, je vais essayer de répondre dans l'ordre et faisant la synthèse par groupe, donc, d'abord, M. Beugnies, concernant l'augmentation de 10 % de dossiers, le but justement, ce n'était pas de vouloir augmenter la pression pour ces 10 % là, c'est vraiment le fait d'avoir voulu revoir la manière dont on travaille pour être capable de travailler de manière plus efficiente, donc, on estime que 10 % de dossiers en plus, on peut les absorber sans augmenter la pression et alors quand on parle d'absentéisme et de pression, l'objectif, justement, est de pouvoir anticiper tout cela, s'il y a du burn out et cie, c'est aussi parce que la pression est parfois trop forte et c'est pourquoi au niveau du service du personnel, on veut vraiment être fort attentif à ce niveau-là et ce n'est pas parce qu'il y a nécessairement plus de travail que forcément il y aura plus de pression, je crois que notre démarche est justement est de vouloir faire en sorte d'avoir une meilleure harmonisation au niveau du travail et avoir des perspectives de développement où le personnel est actif dans cette démarche. Alors, pour le groupe MR, M. BEUGNIES, la vision d'ensemble parce qu'on parle des contraintes, des contraintes financières, il n'y a pas que le CPAS évidemment qui a des contraintes financières, il est un fait que dans les plans de gestion qui seront à définir, on a toujours la vision consolidée Ville/CPAS et Police et que dans cet objectif-là que nous travaillerons. Alors, vous avez évoqué une synergie - parce qu'on parle beaucoup de synergie – majorité, opposition, cela, je dois vous dire qu'en tout cas au niveau du Conseil de l'Action sociale, cette synergie est beaucoup plus évidente que parfois au sein de cette assemblée-ci, j'aurais l'occasion de le rappeler peut-être en cours de l'année qui vient. Alors au niveau du MR, c'est Mme Annick DRUGMANT qui était intervenue. Effectivement, nous ne voulons pas faire des travailleurs sociaux des tops-managers, ce que nous voulons, c'est simplifier la charge administrative par une meilleure cohérence dans le travail, la meilleure utilisation des logiciels pour qu'effectivement, la mission sociale de l'assistant social reste et c'est une des valeurs évidemment du CPAS et de l'Action sociale, c'est qu'on ne la réalise pas avec des machines, on la réalise avec des personnes si les machines aident, elles ne remplacent pas évidemment jamais le dialogue, l'attention et l'empathie qui est certainement pas une valeur développée par les logiciels informatiques. Au niveau du CDH, Mme POURBAIX, les missions de base, on parle toujours

des missions de base du CPAS, oui, on a eu un plan de redéploiement et certaines missions qui étaient à la Ville sont passées de la Ville au CPAS, à mon avis, c'est pour les montois, donc, que ce soit l'un ou l'autre qui le fasse, pour moi, cela n'a pas tellement d'importance pourvu que ce soit bien fait, je crois, que dans les missions qui nous ont été confiées, nous avons réalisé ce qu'on attendait de nous et c'est peut-être un débat que nous pourrions avoir au niveau du budget puisque c'est bientôt que nous en parlerons. Vous me questionnez sur les augmentations prévues au niveau du budget, nous aurons l'occasion d'en discuter jeudi au niveau du Conseil mais ce qui est prévu, c'est que nous avons inscrit au niveau du budget du CPAS, une augmentation de 9,5 % des dépenses dans les revenus d'intégration à 70 % et au niveau des étudiants, donc, on est quand même dans une prévision qui est une prévision à mon avis intéressante. Le bilan, cela vous l'évoquez ainsi que M. QUIEVY, c'est-à-dire qu'à partir de 2015, effectivement, l'évolution du travail, il sera chiffré et le monitoring de notre Plan Stratégique évoluera en fonction de ces contraintes qu'elles soient physiques ou qu'elles soient financières. Effectivement, la liaison entre le rêve et la réalité n'est pas toujours quelque chose de simple et cela aussi cela fera partie du dialogue et de la gestion participative que nous voulons continuer à générer au niveau du CPAS. Une chose sur laquelle vous avez insisté qui est importante M. QUIEVY, c'est effectivement ce sentiment de confiance, je crois que pour l'instant nous y sommes parvenus, l'année prochaine sera certainement une année où nous aurons certainement à faire en sorte que cette confiance entre le personnel et les décisions politiques puissent perdurer. Au niveau du PS, vous avez parlé de participation, de transversalité, de coopération, de synergie, je crois qu'on est déjà dans une ville où effectivement les synergies sont déjà multiples et il y en a encore qui pourraient être améliorées, synergie Ville et CPAS bien sûr, il y a encore des choses à faire mai par exemple dans le domaine où le social nous est commun, que ce soit le relais social, que ce soit le plan de cohésion sociale, que ce soit le service de prévention de la Ville ou ce que soit le CPAS, certaines missions se recoupent et nos terrains d'actions privilégiés sont généralement confondus géographiquement puisque c'est le même thème de population et le même thème de précarité que nous essayons d'améliorer, je crois que là aussi, peut-être des visions plus synergiques voire des conceptions plus proches les unes des autres pourraient à mon avis nous amener à avoir des économies d'échelle et continuer à – nous devons le faire – faire plus avec le personnel que nous avons. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci M. le Président, est-ce que l'un ou l'autre souhaite répliquer ? Bien, il ne me reste qu'à remercier l'ensemble des Conseillers des membres du Bureau du CPAS pour l'excellent débat que nous venons d'avoir et féliciter pour le fait que la

Ville de Mons et donc, son CPAS est le premier a mettre au point ce Plan Stratégique Transversal. Merci beaucoup, M. le Président, vous restez comme Echevin, je pense que pour les Conseillers, il ne me reste qu'à vous remercier pour votre présence. Vous pouvez toujours rester dans le public.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre-Président,

Philippe LIBIEZ

Elio DI RUPO

POUR LE CPAS:
Le Directeur général du CPAS

Le Président du CPAS,

Didier PETITJEAN

Marc BARVAIS
